

Ex-République yougoslave de Macédoine Code du pays 807

1. Généralités

Les ressortissants macédoniens portent un nom officiel composé du prénom et du nom de famille. Les deux se composent souvent de plusieurs parties.

2. Port du nom dans le cas des conjoints

Lors de la conclusion du mariage, les conjoints peuvent déclarer s'ils veulent choisir comme nom de famille le nom de famille du mari ou celui de la femme ou si chaque conjoint conservera son propre nom de famille. En outre, chaque conjoint peut ajouter à son nom de famille celui de l'autre conjoint ou ajouter au nom de famille choisi par l'autre conjoint son propre nom de famille.

3. Port du nom dans le cas des enfants

Les parents décident ensemble du nom de famille de l'enfant. Il peut s'agir du nom de famille commun des parents, de celui du père ou de la mère ou d'un autre nom. Si l'autorité parentale n'est dévolue qu'à l'un des parents, c'est lui qui déterminera le nom de l'enfant.

4. Particularités

-

5. Exemples

Passeport de l'homme : Xhaviti / Djaviti

Enregistrement en Suisse : Xhaviti (version originale albanaise)

Passeport de la femme : Beqiri / Bekjiri

Enregistrement en Suisse : Beqiri (version originale albanaise)

Passeport de l'enfant : Abdulxhelil / Abduljdjeljilj

Enregistrement en Suisse : Abdulxhelil (version originale albanaise)

6. Caractères non-latins et non-cyrilliques: transcription appliquée par les offices des passeports

Les indications contenues sur le passeport sont écrites en langue macédonienne et en caractères cyrilliques et latins (ICAO DOC 9303). Pour les citoyens parlant une autre langue officielle que le macédonien, les indications sont – sur demande – inscrites en macédonien avec caractères cyrilliques et dans la langue officielle du requérant. (Journal officiel n° 73 du 21 octobre 2004 – Loi sur les documents de voyage, article 27, page 7).

Il arrive que les noms indiqués dans la zone lisible par machine du passeport sont « déformés » voire quasiment illisibles. Cela concerne surtout les Macédoniens d'ethnie albanaise. L'albanais utilise déjà l'alphabet latin. Le nom albanais d'origine est désormais transcrit en caractères cyrilliques puis à partir de cet alphabet, retranscrit en caractères latins. Cette transcription sert alors de base à l'enregistrement dans la zone lisible par machine du passeport. Cette pratique est visible en particulier dans les exemples ci-après :

